

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

AMENDEMENT

N ° AS644

présenté par

Mme Grandjean, M. Rouillard, Mme Bureau-Bonnard, M. Haury, Mme Vanceunebrock et
Mme Romeiro Dias

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 51, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.